

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Mme PEREZ Martine
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Messy, le 05/01/2024

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

Mme Sonnette Amandine
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Messy, le 05/01/2024

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Cachet de la mairie

M. ED Davi B Mustapha
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2024.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Messy, le 05/01/2024

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,